

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté d'agglomération - Communauté d'Agglomération
Chauny-Tergnier-La Fère (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE 21600 Budget principal CA CTLF (2)

Numéro SIRET : 20007178500063

POSTE COMPTABLE : SGC CHAUNY

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : 21609 Budget Annexe "Déchets ménagers" CA CTLF (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>
--

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 878 852,00	6 878 852,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 878 852,00	6 878 852,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 406 288,53	818 075,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	265 898,04	9 450,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 844 661,57
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 672 186,57	1 672 186,57

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 551 038,57	8 551 038,57
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 736 602,00	0,00	4 701 155,00	4 701 155,00	4 701 155,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	470 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 248 000,00	0,00	1 188 000,00	1 188 000,00	1 188 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 454 602,00	0,00	6 409 155,00	6 409 155,00	6 409 155,00
66	Charges financières	3 986,00	0,00	3 622,00	3 622,00	3 622,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 463 588,00	0,00	6 412 777,00	6 412 777,00	6 412 777,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	21 481,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	636 000,00	0,00	466 075,00	466 075,00	466 075,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		657 481,00	0,00	466 075,00	466 075,00	466 075,00
TOTAL		7 121 069,00	0,00	6 878 852,00	6 878 852,00	6 878 852,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 800,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	399 800,00	0,00	386 100,00	386 100,00	386 100,00
73	Impôts et taxes	3 180 082,00	0,00	3 202 800,00	3 202 800,00	3 202 800,00
74	Dotations et participations	250 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 210 002,00	0,00	2 891 100,00	2 891 100,00	2 891 100,00
Total des recettes de gestion courante		7 047 684,00	0,00	6 802 500,00	6 802 500,00	6 802 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 047 684,00	0,00	6 802 500,00	6 802 500,00	6 802 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	73 385,00	0,00	76 352,00	76 352,00	76 352,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		73 385,00	0,00	76 352,00	76 352,00	76 352,00
TOTAL		7 121 069,00	0,00	6 878 852,00	6 878 852,00	6 878 852,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	389 723,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	395 096,00	265 898,04	550 000,00	550 000,00	815 898,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	446 936,53	446 936,53	446 936,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	465 096,00	265 898,04	1 049 936,53	1 049 936,53	1 315 834,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	135 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	600 096,00	265 898,04	1 229 936,53	1 229 936,53	1 495 834,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 385,00		76 352,00	76 352,00	76 352,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	173 385,00		176 352,00	176 352,00	176 352,00
	TOTAL	773 481,00	265 898,04	1 406 288,53	1 406 288,53	1 672 186,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 000,00	9 450,00	127 000,00	127 000,00	136 450,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	16 000,00	9 450,00	127 000,00	127 000,00	136 450,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 000,00	9 450,00	252 000,00	252 000,00	261 450,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	21 481,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	636 000,00		466 075,00	466 075,00	466 075,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	757 481,00		566 075,00	566 075,00	566 075,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		773 481,00	9 450,00	818 075,00	818 075,00	827 525,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	844 661,57
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	389 723,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 701 155,00		4 701 155,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 000,00		520 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 188 000,00		1 188 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 622,00	0,00	3 622,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	466 075,00	466 075,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	6 412 777,00	466 075,00	6 878 852,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	76 352,00	76 352,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00	0,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	53 000,00	0,00	53 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	815 898,04	0,00	815 898,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	446 936,53	100 000,00	546 936,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 495 834,57	176 352,00	1 672 186,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 500,00		7 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	386 100,00		386 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 202 800,00		3 202 800,00
74	Dotations et participations	315 000,00		315 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 891 100,00	0,00	2 891 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	76 352,00	76 352,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 802 500,00	76 352,00	6 878 852,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	136 450,00	0,00	136 450,00
13	Subventions d'investissement	125 000,00	0,00	125 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		466 075,00	466 075,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		261 450,00	566 075,00	827 525,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	844 661,57
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 736 602,00	4 701 155,00	4 701 155,00
60611	Eau et assainissement	346,00	355,00	355,00
60612	Energie - Electricité	1 834,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	8 887,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	96,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	216,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	972,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 750,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	5 119,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	15,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	31 553,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	4 601 226,00	4 545 000,00	4 545 000,00
6135	Locations mobilières	24 325,00	45 000,00	45 000,00
61521	Entretien terrains	3 618,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 102,00	8 000,00	8 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	253,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 149,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 138,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	921,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	3 036,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	0,00	6 500,00	6 500,00
617	Etudes et recherches	3 369,00	27 800,00	27 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 631,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	9 570,00	7 000,00	7 000,00
6237	Publications	2 128,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 443,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	1 182,00	0,00	0,00
6256	Missions	380,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 355,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 773,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	8 167,00	9 000,00	9 000,00
63512	Taxes foncières	48,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	470 000,00	520 000,00	520 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	66 000,00	66 000,00
6331	Versement mobilité	1 406,00	1 400,00	1 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 411,00	1 270,00	1 270,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 434,00	3 700,00	3 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	845,00	760,00	760,00
64111	Rémunération principale titulaires	243 324,00	235 440,00	235 440,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 652,00	650,00	650,00
64118	Autres indemnités titulaires	40 225,00	22 450,00	22 450,00
64131	Rémunérations non tit.	40 120,00	33 100,00	33 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 051,00	44 330,00	44 330,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	77 820,00	71 180,00	71 180,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 615,00	1 330,00	1 330,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	35 370,00	35 370,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	968,00	590,00	590,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	165,00	170,00	170,00
6488	Autres charges	4 964,00	2 260,00	2 260,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 248 000,00	1 188 000,00	1 188 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	1 247 000,00	1 187 000,00	1 187 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 454 602,00	6 409 155,00	6 409 155,00
66	Charges financières (b)	3 986,00	3 622,00	3 622,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 039,00	3 674,26	3 674,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	947,00	-52,26	-52,26
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 463 588,00	6 412 777,00	6 412 777,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	21 481,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	636 000,00	466 075,00	466 075,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	636 000,00	466 075,00	466 075,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		657 481,00	466 075,00	466 075,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		657 481,00	466 075,00	466 075,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 121 069,00	6 878 852,00	6 878 852,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	894,49
Montant des ICNE de l'exercice N-1	946,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-52,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	7 800,00	7 500,00	7 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 800,00	7 500,00	7 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	399 800,00	386 100,00	386 100,00
7013	Ventes de produits résiduels	380 000,00	365 000,00	365 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 800,00	2 100,00	2 100,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	18 000,00	19 000,00	19 000,00
73	Impôts et taxes	3 180 082,00	3 202 800,00	3 202 800,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 180 082,00	3 202 800,00	3 202 800,00
74	Dotations et participations	250 000,00	315 000,00	315 000,00
7478	Participat° Autres organismes	250 000,00	315 000,00	315 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 210 002,00	2 891 100,00	2 891 100,00
752	Revenus des immeubles	22 000,00	26 200,00	26 200,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	3 188 000,00	2 864 900,00	2 864 900,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 047 684,00	6 802 500,00	6 802 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 047 684,00	6 802 500,00	6 802 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	73 385,00	76 352,00	76 352,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	73 385,00	76 352,00	76 352,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		73 385,00	76 352,00	76 352,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 121 069,00	6 878 852,00	6 878 852,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 878 852,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	53 000,00	53 000,00
2031	Frais d'études	40 000,00	35 000,00	35 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	18 000,00	18 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	395 096,00	550 000,00	550 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	395 096,00	530 000,00	530 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	446 936,53	446 936,53
2313	Constructions	0,00	446 936,53	446 936,53
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		465 096,00	1 049 936,53	1 049 936,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 000,00	180 000,00	180 000,00
1641	Emprunts en euros	135 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		135 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		600 096,00	1 229 936,53	1 229 936,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	73 385,00	76 352,00	76 352,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	73 385,00	76 352,00	76 352,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 906,00	18 906,00	18 906,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	54 479,00	55 150,00	55 150,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	2 296,00	2 296,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		173 385,00	176 352,00	176 352,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		773 481,00	1 406 288,53	1 406 288,53

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	265 898,04
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	125 000,00	125 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	125 000,00	125 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	125 000,00	125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	127 000,00	127 000,00
10222	FCTVA	16 000,00	127 000,00	127 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		16 000,00	127 000,00	127 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 000,00	252 000,00	252 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 481,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	636 000,00	466 075,00	466 075,00
28051	Concessions et droits similaires	549,00	549,00	549,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	322,30	322,30
281318	Autres bâtiments publics	246 271,87	245 460,00	245 460,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 156,00	1 156,00	1 156,00
28138	Autres constructions	24 161,10	24 161,68	24 161,68
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 160,46	17 639,21	17 639,21
28182	Matériel de transport	94 271,58	7 534,00	7 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 421,08	733,60	733,60
28188	Autres immo. corporelles	249 008,91	168 519,21	168 519,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		657 481,00	466 075,00	466 075,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		757 481,00	566 075,00	566 075,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		773 481,00	818 075,00	818 075,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 450,00
-----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	844 661,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 672 186,57
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 229 937	0	1 229 937
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	1 049 937	0	1 049 937
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											176 352
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 406 289	0	1 406 289
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	265 898	0	265 898
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 672 187	0	1 672 187
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	818 075	0	818 075
RAR N-1 et reports	844 662	0	0	0	0	0	0	0	0	9 450	0	854 112
Total cumulé recettes d'investissement	844 662	0	0	0	0	0	0	0	0	827 525	0	1 672 187

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 672 187	0	1 672 187
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 495 835	0	1 495 835
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000	0	180 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 000	0	53 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	815 898	0	815 898
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	446 937	0	446 937
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 352	0	176 352
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 352	0	76 352
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	827 525	0	827 525
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	261 450	0	261 450
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 450	0	136 450
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000	0	125 000

Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère - 21609 Budget Annexe "Déchets ménagers" CA CTLF - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 075	0	566 075
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 075	0	466 075
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 412 777	0	6 412 777
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 701 155	0	4 701 155
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	520 000	0	520 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 188 000	0	1 188 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 622	0	3 622
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 075	0	466 075
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 075	0	466 075
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère - 21609 Budget Annexe "Déchets ménagers" CA CTLF - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 878 852	0	6 878 852
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 802 500	0	6 802 500
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500	0	7 500
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	386 100	0	386 100
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 202 800	0	3 202 800
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	315 000	0	315 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 891 100	0	2 891 100
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>76 352</i>	<i>0</i>	<i>76 352</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>76 352</i>	<i>0</i>	<i>76 352</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 800 000,00									
MPH528225EUR	LA BANQUE POSTALE	23/08/2019		01/04/2020	1 800 000,00	F		0,230	0,230		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 665 000,00				180 000,00	3 674,26	0,00	853,88	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 665 000,00				180 000,00	3 674,26	0,00	853,88	
MPH528225EUR		0,00	A-1	1 665 000,00	9,00	F	0,230	180 000,00	3 674,26	0,00	853,88	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 665 000,00				180 000,00	3 674,26	0,00	853,88	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200.00 €	09-02-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	2	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	2	01/01/2000
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	01/01/2000
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	01/01/2000
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	01/01/2000
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	01/01/2000
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	01/01/2000
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	30	01/01/2000
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	01/01/2000
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	01/01/2000
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	01/01/2000
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	01/01/2000
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	01/01/2000
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	01/01/2000
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	01/01/2000
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	01/01/2000
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	01/01/2000
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	01/01/2000
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	01/01/2000
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	2	01/01/2000
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	01/01/2000
L	2114 Terrains de gisement	50	01/01/2000
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	01/01/2000
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2000
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	10	01/01/2000
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	10	01/01/2000
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	10	01/01/2000
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	10	01/01/2000
L	2132 Immeubles de rapport	10	01/01/2000
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	01/01/2000
L	2138 Autres constructions	10	01/01/2000
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	10	01/01/2000
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	01/01/2000
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15	01/01/2000
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	1	01/01/2000
L	2151 Réseaux de voirie	20	01/01/2000
L	2152 Installations de voirie	20	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	01/01/2000
L	21533 Réseaux câblés	20	01/01/2000
L	21534 Réseaux d'électrification	20	01/01/2000
L	21538 Autres réseaux	20	01/01/2000
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	01/01/2000
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	01/01/2000
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	01/01/2000
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	01/01/2000
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	1	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	4	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	01/01/2000
L	2184 Mobilier	10	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2185 Cheptel	10	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	01/01/2000
L	22* Immobilisations reçues en affectation	1	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		256 352,00	256 352,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		180 000,00	180 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	180 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 352,00	76 352,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	76 352,00	76 352,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	256 352,00	265 898,04	0,00	522 250,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		593 075,00	III 593 075,00
Ressources propres externes de l'année (a)		127 000,00	127 000,00
10222	FCTVA	127 000,00	127 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		466 075,00	466 075,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	549,00	549,00
28128	Autres aménagements de terrains	322,30	322,30
281318	Autres bâtiments publics	245 460,00	245 460,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 156,00	1 156,00
28138	Autres constructions	24 161,68	24 161,68
28158	Autres installat°, matériel et outillage	17 639,21	17 639,21
28182	Matériel de transport	7 534,00	7 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	733,60	733,60
28188	Autres immo. corporelles	168 519,21	168 519,21
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	593 075,00	9 450,00	844 661,57	0,00	1 447 186,57

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	522 250,04
Ressources propres disponibles	IV	1 447 186,57
Solde	V = IV – II (6)	924 936,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal 2è classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président
A Beautor, le 22 mars 2021

Le Président,






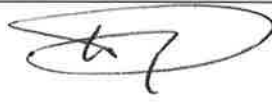
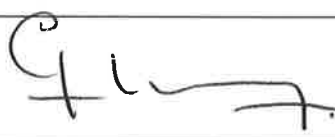





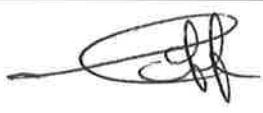

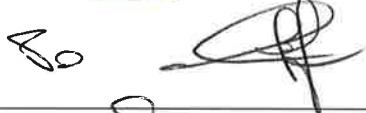



Dominique IGNASZAK


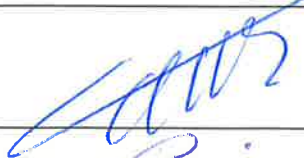


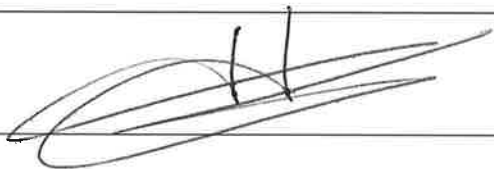




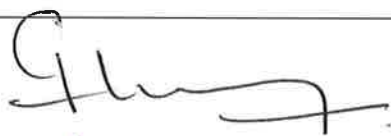

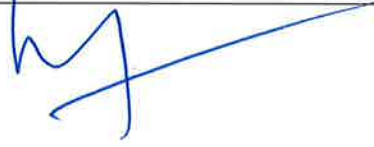

Nombre de membres en exercice : 84
 Nombre de membres présents : 49
 Mandats de procuration 21
 Nombre de suffrages exprimés : 70
 VOTES : Pour : 70
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 15 mars 2021




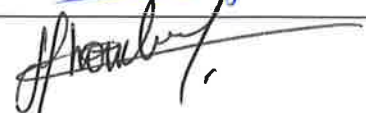


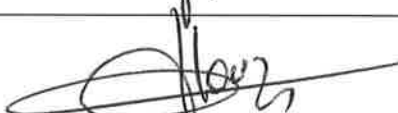


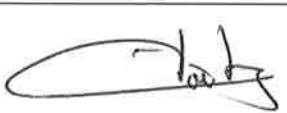



Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire.





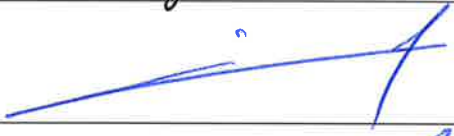
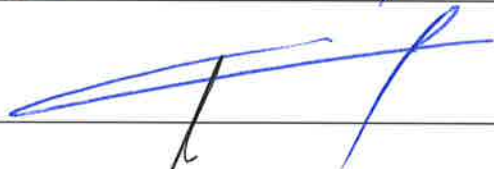

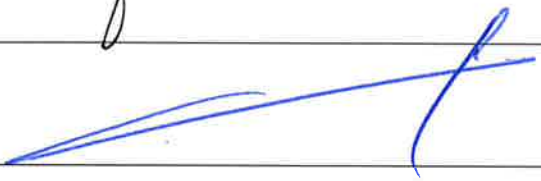

Les membres du Conseil Communautaire suivants ont signé le budget :




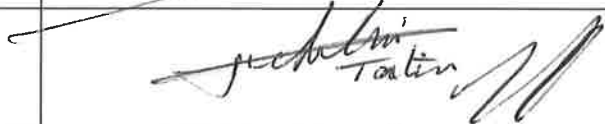
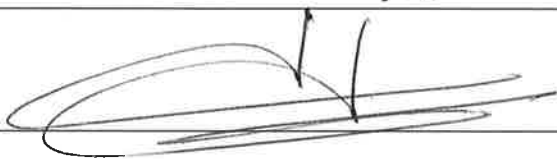





ABBECOURT	M. PARIS René	
	M. TRICOTTEUX Pascal	
ACHERY	M. LEGARD Marc	
	M. GOSSET Fabrice	
AMIGNY-ROUY	M. DUHENOY Joël	
	M. DERING Michaël	
ANDELAIN	Mme MARLIERE Julie	
	M. CARLIER Daniel	
ANGUILCOURT LE SART	M. LEMIRE Bernard	
	M. BAYARD Jean-Marie	
AUTREVILLE	M. BABILOTTE Michel	
	M. MAILLARD Jean-Luc	
BEAUMONT EN BEINE	M. GAMBART Christian	
	M. HAUW Jean-Pierre	
BEAUTOR	M. GOARIN Jackie	
BEAUTOR	Mme SKOCZ Joëlle	

BEAUTOR	M. GRADELET Bruno	
BERTAUCOURT EPOURDON	M. MARTEAU Philippe	
	<i>M. MOREAU Henri-Michel</i>	
BETHANCOURT EN VAUX	M. GONCALVES Philippe	
	<i>Mme REYNAERT Marie-Christine</i>	
BICHANCOURT	M. DEDUN Patrick	
	<i>Mme WATTGEN Sandra</i>	
BRIE	M. GUILLAUCOURT Jack	
	<i>Mme NAEL Chantal</i>	
CAILLOUEL CREPIGNY	M. ALBARIC Alain	
	<i>M. TURQUIN Philippe</i>	
CAUMONT	M. LEWANDOWSKI Sylvain	
	<i>M. LABOUE Patrick</i>	
CHARMES	M. COCU Bruno	
CHARMES	Mme RATH Sokun Méaly	
CHAUNY	M. LIEVIN Emmanuel	
CHAUNY	Mme GUFFROY Josiane	
CHAUNY	M. HEREDIA Francis	
CHAUNY	Mme AGATI Sylvia	
CHAUNY	M. IGNASZAK Dominique	
CHAUNY	Mme LETRILLARD Catherine	
CHAUNY	M. LIRUSSI Mario	

CHAUNY	Mme GREHAN Maryse	
CHAUNY	M. VALLERAND Yves	
CHAUNY	Mme LEFEVRE Catherine	
CHAUNY	M. TELATYNSKI David	
CHAUNY	M. DELFORGE Alban	
CHAUNY	Mme OCTOBON Stéphanie	
CHAUNY	M. BEURAIN José	
COMMENCHON	M. SHNITZER Alain	
	M. COQUISART Arnaud	
CONDREN	M. DUFOUR Jean-Paul	
	Mme MORELLE Martine	
COURBES	Mme LAVAL Monique	
	M. DIEPENDAELE Arnaud	
DANIZY	M. DESCHUTTER Gérard	
	Mme HANOCQ Liliane	
DEUILLET	M. MAHU Bernard	
	M. CAMUS Thierry	
FOURDRAIN	M. LEJEUNE Christophe	
	M. TUTIN Cédric	
FRESSANCOURT	M. DEGOUY Michel	
	M. PICHELIN Alain	
FRIERES FAILLOUEL	M. LAW DE LAURISTON Charles Edouard	
	M. EMERY Hervé	
GIVRY	Mme DESGARDINS- PODEVIN Nadine	
	M. PESTEL Joël	

LA FERRE	Mme VILAIN Marie-Noëlle	
LA FERRE	M. THUET Maurice	
LA FERRE	M. BOULANGER Michel	
LA NEUVILLE EN BEINE	M. CHOMBART Jean-Marie	
	Mme HABASQUE Aline	
LIEZ	M. MANGIN Serge	
	M. CARTON Maryline	
MANICAMP	M. DEGONVILLE LUC	
	M. GAILLET Fabrice	
MAREST DAMPCOURT	Mme HOUZE Sabine	
	M. BELTON David	
MAYOT	Mme BLANCHARD Béatrice	
	M. LEBARBIER Stéphane	
MENNESSIS	M. DE ABREU Antoine	
	Mme FLOQUET-PODRAS Annie	
MONCEAU LES LEUPS	M. PIERRONT Jean-Jacques	
	M. OTT Pierre	
NEUFLIEUX	M. FREMAUX Bruno	
	M. BERTRAND Grégory	
OGNES	Mme GOETZ Patricia	
	M. CAVILLON Stéphane	
PIERREMANDE	Mme TYBERGHEIN Dominique	
	M. HENNINOT Patrice	
QUIERZY	M. GERVAIS Jérôme	
	M. DUFRESNE Daniel	
ROGECOURT	Mme ALLART Nicole	
	M. ZANGARE Jean-Pierre	
SAINT-GOBAIN	M. MATHIEU Frédéric	

SAINT-GOBAIN	Mme BLIAUX Fabienne	
SAINT NICOLAS AUX BOIS	M. DEBONNE Jean-Claude	
	<i>M. LEFEVRE Dominique</i>	
SERVAIS	M. DEMONT Pascal	
	<i>M. DOMISSY Bernard</i>	
SINCENY	M. PEZET Bernard	
SINCENY	Mme VASSET Annie	
TERGNIER	M. CARREAU Michel	
TERGNIER	Mme GOETZ Anne-Laure	
TERGNIER	M. GALL Aurélien	
TERGNIER	Mme RAGEL Sylvie	
TERGNIER	M. QUINA Olivier	
TERGNIER	Mme MUNOZ Natacha	
TERGNIER	M. VIEVILLE Loïc	
TERGNIER	Mme MULLER Stéphanie	
TERGNIER	M. BIANCHINI Fortunato	
TERGNIER	Mme GLADIEUX Maryse	
TERGNIER	M. ZARAA Abdelouahab	

TERGNIER	Mme GALL-BERDAL Mélanie	
TERGNIER	M. HAURIEZ Jean-Eric	
TERGNIER	M. BRONCHAIN Bernard	
TERGNIER	Mme PICHELIN Marlène	
TERGNIER	M. DEGUIN-DAWSON Frédy	
TRAVECY	M. PENE Laurent	
	Mme VAN ASSEL Florence	
UGNY LE GAY	Mme LELONG Sylvie	
	Mme FEROT Patricia	
VERSIGNY	M. VANACKER Bernard	
	Mme EVRARD Jessica	
VILLEQUIER AUMONT	M. CHALA Loïc	<i>procuration</i> 
	Mme CSERNAK Laëtitia	
VIRY NOUREUIL	M. FAREZ Jean	
VIRY NOUREUIL	Mme FELBACQ Françoise	

Certifié exécutoire par le Président,
 Compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2021,
 et de l'affichage, le 25/03/2021.
 A CHAUNY, le 25/03/2021

Le Président

Dominique IGNASZAK

